

Saint Martin d'Hères, le 3 mai 2022

Affaire suivie par Leïla NINOUS

Assistante de direction

☎ 04 76 74 32 03

N/Réf : JCV-CD/LN/22.05.144

Objet : Impact de la fermeture de la galerie des amphithéâtres – point d'étape

Chères étudiantes et chers étudiants,

Conformément à mon courrier précédent, je reviens vers vous pour vous informer de l'organisation des enseignements à Grenoble durant la rénovation complète de la galerie des amphithéâtres (GDA), qui commencera le 1^{er} juin 2022.

Cette organisation n'est pas définitive, car des points d'amélioration existent, mais des tendances se dégagent dès à présent. Cette organisation résulte d'échanges entre la Faculté de droit et les services centraux de l'UGA.

Les éléments suivants constituent des projections, qui vont encore évoluer et uniquement dans un sens d'amélioration :

1. Concernant les examens écrits (les seuls éventuellement concernés) pour les mois de juin et de septembre 2022 :

- a. Les examens, y compris ceux de l'EAD et du CRFPA, auront lieu selon les modalités habituelles.
- b. Les examens écrits se dérouleront sur l'ensemble du Domaine universitaire de Grenoble, et éventuellement en dehors (CRFPA).

2. Concernant les enseignements du régime présentiel :

- a. Les développements qui suivent ne concernent ni les M2, ni les TD, ni les cours d'anglais, qui ont tous lieu en présentiel.
- b. **En L1** : Les trois matières accompagnées de TD et l'Introduction au droit se tiendront en présentiel. Les autres cours magistraux sans TD seront en distanciel.
- c. **En L2** : Les deux matières accompagnées de TD de l'unité 1, et celles de l'unité 2, dont l'une est choisie comme troisième matière à TD, se tiendront en présentiel. Les matières sans TD seront en distanciel. De rares créneaux pourraient imposer de scinder le groupe (A, B) en deux sous-groupes et, pour les enseignants, de faire un cours en hybride synchrone ou de mettre en place une transformation pédagogique.

- d. **En L3** : Toutes les matières susceptibles d'être accompagnées de TD se tiendront en présentiel. De rares créneaux pourraient imposer de scinder le groupe (A, B) en deux sous-groupes et, pour les enseignants, de faire un cours en hybride synchrone ou de mettre en place une transformation pédagogique. Une seule matière est donc proposée en distanciel.
- e. **En M1** : Une seule matière sur la totalité des masters sera en distanciel au semestre 1 et deux au semestre 2.


Il reste une marge de progression significative car, en complément de l'attribution exclusive de certains amphithéâtres, la Faculté de droit pourra utiliser les locaux des autres composantes. Néanmoins, il faut attendre que ces dernières achèvent l'organisation de leur emploi du temps, courant juin, pour mesurer l'ampleur réelle – c'est pour cela que je parle « de projections » – de ces disponibilités.

Un important travail reste ainsi à mener, mais j'ai fait le choix de vous informer en toute transparence de manière très factuelle des conséquences du projet, de nos avancées et de nos difficultés, mais surtout de notre ambition sans faille d'offrir le plus d'enseignements présentiels possible. La Faculté de droit représente 10 % des effectifs de l'UGA, avec notamment deux groupes pour les trois années de Licence, dont chacun a un effectif oscillant entre 260 et 400 étudiants ; il est normal que la réorganisation des enseignements soit plus complexe que celle des autres composantes touchées par les travaux. Jusqu'à la rentrée 2022, la Faculté cherchera donc sans relâche, avec les services de l'UGA, à employer tous les créneaux disponibles sur tout le domaine universitaire afin de vous offrir, si cela est finalement possible, la totalité des enseignements en présentiel.

Il va de soi que je communiquerai avec vous avant la rentrée 2022, si je venais à disposer de nouveaux éléments concrets.

Je vous prie de recevoir, chères étudiantes et chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Le Doyen,



Adresse

Faculté de droit - Université Grenoble Alpes – CS 40700 38040 Grenoble cedex 9

Tél.

04 76 74 32 03

Courriel secrétariat

Secretariat-doyen-droit@upmf-grenoble.fr